

COMMUNICATIONS

du développement agricole à l'aménagement de l'espace : l'exemple des unités expérimentales du Sine-Saloum (Sénégal)

M. BENOIT-CATTIN

*Division d'agronomie de l'IRAT
Montpellier*

RÉSUMÉ

« L'exemple des Unités expérimentales ».

Dans le cadre du projet « Unités expérimentales » démarré il y a 10 ans, les chercheurs de la recherche agronomique voulaient situer leurs études (tant agronomiques que socio-économiques) dans le milieu d'application de leurs propositions techniques.

Si le niveau supérieur d'intervention est la coopérative, les investigations ont été plus particulièrement focalisées sur l'exploitation agricole.

Si les éléments pour une meilleure maîtrise de la gestion des exploitations agricoles sont dès lors opérationnels, il importe de poursuivre les investigations à des niveaux différents, où se gère l'écosystème, notamment en relation avec les problèmes de protection du milieu, de gestion du foncier, de gestion des élevages, etc.

ABSTRACT

The example of the « Experimental Units ».

In the framework of the « Experimental Units » project, which was set up ten years ago, the research workers in the field of agronomics wanted to situate their studies (both agronomic and socio-economic) in the actual environment where their technical proposals would be applied.

If the upper level of intervention is the co-operative scheme, the investigations were more particularly turned towards farm holdings.

The elements for a better control of the management of agricultural holdings are henceforth operational; but it is important to continue investigations at the various levels at which the eco-system is managed particularly in connection with the problems of environmental protection, land and stock management, etc.

Le projet « Unités expérimentales » a démarré il y a 10 ans (octobre 1968) à l'initiative des agronomes.

Ce projet répondait à deux préoccupations fondamentales et complémentaires :

le déploiement d'un dispositif régionalisé intégré de la station centrale (le CNRA de Bambey) aux paysans correspondants via

les stations régionales et les points d'appui et d'expérimentation multilocale (PAPEM);

l'amélioration des relations entre la recherche agronomique et le développement agricole pour un passage plus rapide et plus efficace des résultats des stations aux paysans.

Il s'agit donc d'une opération de « recherche-

développement » assez originale et riche d'enseignements du fait de sa durée qui a permis à la problématique de recherches de s'adapter compte tenu des résultats obtenus. C'est une brève analyse de cette problématique de recherche qui est présentée ici.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs initiaux de l'opération étaient ainsi formulés :

1 Promouvoir, en vraies grandeurs et conditions, des systèmes intensifs de production, tenant compte :

des potentialités naturelles, des conditions économiques, des rentes de situation, des possibilités des exploitations,

à partir des références techniques et économiques obtenues en champs d'expériences et, ainsi, prouver leur valeur dans le milieu d'application.

En raison, d'une part, du retard technique important, en pays en voie de développement de la vulgarisation sur la Recherche, ces systèmes intensifs de production :

feront appel à des productions ou facteurs de production novateurs, inconnus de l'ensemble des producteurs traditionnels.

Exemple : labour d'automne, fumure minérale à fortes doses, plantes ou matériel végétal nouveaux.

En raison, d'autre part, de l'obtention des résultats de la recherche sur un rythme qui va s'accélération, ces systèmes d'avant-garde :

devront avoir un caractère évolutif afin de pouvoir intégrer constamment les dernières propositions de la recherche.

Exemple : modification de la rotation.

2 Définir, pour ces systèmes de production, avec précision et dans les conditions réelles d'application, le détail des attitudes techniques et socio-économiques conseillées à l'exploitant (ou au vulgarisateur qui l'encadre), en fonction de son propre appareil de production.

Exemple : établissement de fiches technico-économiques de production (normes caractéristiques de chaque spéculation pour chaque catégorie d'exploitation, propositions de techniques de production).

3 Connaître les contraintes de divers ordres (techniques, économiques, sociaux) du milieu, les freins à la diffusion du progrès technique et les motivations susceptibles d'être utilisées pour briser ces contraintes et freins.

4 Apprécier les potentialités réelles.

5 Décrire le cheminement et les étapes possibles en vue du passage des systèmes traditionnels aux systèmes intensifs de production.

Procéder aux adaptations, infléchissements, rectifications, substitutions indispensables à l'acceptation par le milieu.

Préciser ainsi la notion d'exploitation-type.

Définir une stratégie de l'intervention du vulgarisateur face aux exigences de ce milieu.

6 Engager l'action à grande échelle et l'accompagner. La présente étude vise à exposer nos conceptions sur le rôle prépondérant qui revient à la Recherche agronomique dans ce

processus d'amorçage d'un véritable développement agricole et à proposer démarche et stratégie de son intervention.

Elle suggère, en outre, un schéma de transfert des propositions de la recherche aux organismes de vulgarisation chargés de l'action à grande échelle.

Ces six objectifs proposés par la recherche agronomique et retenus par le Gouvernement sénégalais (texte de la Convention passée avec l'IRAT) apparaissent comme interdépendants, non hiérarchisés et non datés (au moins les uns par rapport aux autres).

Il convient de préciser que la recherche agronomique étudiait déjà la combinaison de ses propositions thématiques au sein d'un dispositif dit de « structures d'exploitations ». Ces structures sont des sortes de fermes expérimentales (et non pas pilotes) s'inspirant des structures réelles de la zone correspondante mais conçues, gérées et analysées par les chercheurs. En principe une structure existe dans chaque station régionale (au total 5).

Les mêmes chercheurs s'intéressaient déjà à ce que pouvaient devenir leurs propositions chez quelques exploitants particulièrement dynamiques mais peu nombreux et dispersés : « les paysans correspondants ».

Pour démarrer ce projet, deux Unités ont été mises en place en 1969 dans le sud du Sine-Saloum = l'Unité de Koumbidia à l'est, dans la sous-préfecture de Koungheul, (2.200 habitants, 6.000 ha dont 2.800 cultivés) l'unité de Thyssé-Kaymor-Sonkorong (2.000 habitants, 4.500 ha dont 2.000 cultivés) à l'ouest dans la sous-préfecture de Médina-Sabakh. L'Unité expérimentale a pu être définie comme « une entité socio-géographique limitée, où les résultats de la recherche agronomique sont testés en vraie grandeur, en vue de mettre au point et de perfectionner constamment des systèmes techniques tenant compte des liens existants entre le milieu physique, le milieu humain et les objectifs au plan de développement régional ».

L'EXPLOITATION AGRICOLE COMME NIVEAU PRIVILÉGIÉ D'INVESTIGATION

Au moment de la promotion des Unités expérimentales, les chercheurs tenaient déjà compte de ce que les problèmes agronomiques ne s'étudient pas et ne se résolvent pas qu'au seul niveau de la parcelle cultivée, qu'elle soit expérimentale ou non. L'agronomie doit s'intéresser aux systèmes de production (expérimentaux ou non) et donc, in fine, à l'exploitation agricole telle qu'elle fonctionne dans la réalité.

Dans le cadre des Unités Expérimentales, les chercheurs socio-économistes et agronomes se sont plus particulièrement intéressés à la notion d'exploitation agricole et à son fonctionnement. Les observations et analyses qu'ils ont pu faire sont d'autant plus riches qu'elles ont duré un certain nombre d'années et qu'elles ont concerné un milieu où il se passait quelque chose : actions et analyses s'enrichissent mutuellement.

Dans la réalité du sous-développement, le champ du possible ouvert aux exploitants est très réduit ne serait-ce que pour des raisons d'environnement, amont et aval (mauvaise « intendance », débouchés aléatoires ou inorganisés, etc.). Cherchant à explorer ce champ du possible ouvert par les techniques agronomiques, les initiateurs du projet ont d'emblée choisi un niveau d'intervention où il soit possible de

lever le plus possible de ces contraintes telles qu'elles étaient perçues a priori : la coopérative agricole qui, non seulement est un organe de commercialisation, mais également de distribution des moyens de production et d'organisation du crédit a donc été retenue.

L'hypothèse de départ selon laquelle si on lève les principales contraintes exogènes aux exploitations agricoles, les techniques agronomiques proposées par la recherche leur permettent de progresser de façon efficace a été pleinement vérifiée.

Ceci a pu être démontré par diverses analyses réalisées tant au niveau des parcelles, que par des comparaisons entre exploitations, ou par des analyses pluriannuelles sur un échantillon d'exploitations.

Il en ressort que même mises en œuvre de façon imparfaite les propositions de la recherche permettent aux exploitations d'éliminer tout déficit vivrier, de mieux passer les mauvaises années et d'avoir dans tous les cas des résultats supérieurs.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET GESTION DES EXPLOITATIONS

La meilleure compréhension de la dynamique socio-économique des exploitations agricoles acquise progressivement et expérimentalement a de plus permis à la recherche agronomique de mieux évaluer ses propositions techniques, voire de réorienter certains de ses travaux (ex. du travail du sol).

Cette meilleure compréhension est, à l'heure actuelle, suffisante pour proposer des règles simples et polyvalentes pour la gestion des exploitations.

Ces règles concernent la fixation des rotations et assolements, la détermination d'un calendrier d'amélioration foncière des parcelles, d'acquisition et de renouvellement du matériel agricole et des animaux de trait, la constitution et la conduite d'un troupeau intégré à l'exploitation, etc.

Ces règles ont été organisées en un conseil de gestion pluriannuel qui est devenu à l'heure actuelle à la fois l'instrument privilégié pour continuer à initier la dynamique des exploitations et l'instrument pour analyser cette même dynamique.

Pour les agents du développement dans le reste de la région, il ne devrait plus s'agir de colporter uniquement des recettes techniques, mais aussi de diffuser des règles de gestion susceptibles de permettre aux producteurs de mieux maîtriser leur devenir.

Le développement agricole résulte de la dynamique d'exploitations agricoles mieux gérées et intégrant certaines innovations techniques, mais la libération de la dynamique de ces exploitations implique une gestion correcte des secteurs amont et aval (coopératives, filières...).

Cependant, l'expérience devait également démontrer que ces deux niveaux ne sont pas les seuls à gérer.

VERS LA GESTION DE L'ECOSYSTEME

La prise en compte progressive de l'écosystème peut s'ana-

lyser comme résultant de deux préoccupations d'ailleurs non indépendante : la prise en compte des questions foncières, les difficultés rencontrées avec l'élevage.

L'analyse de la situation foncière, et l'intervention dans le domaine foncier (remembrement) découlent essentiellement du désir de lever le maximum de contraintes exogènes à l'exploitation agricole. Une situation foncière instable, peu claire, voire conflictuelle, apparaît rapidement comme une entrave pour certaines exploitations. De plus, les techniciens préfèrent les parcelles géométriques, regroupées, etc. D'où l'initiation dans le cadre des Unités expérimentales d'une recherche approfondie sur le régime foncier. Cette recherche est originale à deux points de vue, d'une part elle se situe explicitement par rapport à l'application de la législation (Loi de 1964 dite sur le « domaine national ») et, surtout, elle repose sur la mise en œuvre effective d'une opération de remembrement.

En matière de foncier, comme dans les autres domaines, recherche et actions ont été associées, les actions ayant eu ici un rôle de « révélateur » particulièrement fécond.

Les enseignements de cette recherche à dominante sociologique sont extrêmement riches. On se bornera à souligner que ce sont eux qui ont conduit à mieux formuler les problèmes de gestion de l'espace que ce soit dans la préservation du milieu physique (aspect négligé jusque-là par les agronomes) ou dans la coexistence de l'agriculture et de l'élevage.

En effet, si les résultats techniques obtenus au niveau des exploitations agricoles en matière de production végétale sont satisfaisants, il n'en est pas de même pour le moment pour ce qui est de l'élevage. Ceci tient à plusieurs causes : les problèmes de l'élevage sont plus difficiles à appréhender, les solutions techniques disponibles sont plus ou moins pertinentes, le niveau de l'exploitation agricole est opérationnel pour la production végétale, mais non pour les productions animales. L'exploitation agricole n'était pas un niveau de décision pertinent, mais peut le devenir de plus en plus avec l'intégration de l'élevage à l'agriculture par le biais de la traction animale et de la valorisation des sous-produits de récoltes disponibles au niveau de l'exploitation. Le renforcement de ces relations agriculture-élevage au niveau de l'exploitation agricole a d'ailleurs été intégré dans le conseil de gestion pluriannuel.

Pour ce qui est de la gestion de l'espace, ni l'exploitation ni la coopérative ne sont les niveaux pertinents : il existe un niveau traditionnel local correspondant au village ou hameau, et un niveau « administratif » nouveau mais doté en principe de pouvoirs et de moyens : la « communauté rurale » regroupant plusieurs villages, plusieurs coopératives.

Au niveau local, si l'essentiel des techniques auxquelles se réfère habituellement les politiques de développement agricole se gèrent au niveau de l'exploitation agricole, il apparaît à l'expérience que la gestion de l'espace est nécessaire et qu'elle se situe à d'autres niveaux.

La recherche après avoir identifié ces niveaux devra y entreprendre certaines investigations, si possible en combinant action et analyse, dont la synergie s'est révélée particulièrement féconde pour les autres approches.

BIBLIOGRAPHIE :

MONBNIER (J.), RAMOND (C.), POCHTIER (G.), TOURTE (R.). — « La démarche de l'IRAT au SENEGAL : application des résultats de la recherche à la définition des modèles d'exploitations ». *Economie Rurale* n° 88, avril-juin 1971, pp. 111-119.

BIGOT (M.), SYLVESTRE (P.). — « Les Unités expérimentales au SENEGAL : la recherche en milieu rural ». *Techniques et Développement*, n° 2 et n° 3.

KLEENE (P.). — « Notion d'exploitation agricole et modernisation en milieu wolof, Saloum (SENEGAL) ». *L'Agronomie tropicale*, Vol. XXXI, n° 1, 1976, pp. 63-82.

BENOIT-CATTIN (M.). — « Analyse économique pluriannuelle d'un groupe de carrés suivis, Unités Expérimentales du SENEGAL - 1969-1975 méthode et principaux résultats ». *L'Agronomie tropicale*, Vol. XXXII, n° 4, oct-déc. 77 pp. 413-426.